



Le Jura Libre n° 2903 du jeudi 22 janvier 2015

Editorial

Pierre-André Comte

Se rappeler l'humiliation de 1815

Le bicentenaire de l'annexion du Jura au canton de Berne ne sera pas célébré. Ainsi en a décidé le Gouvernement jurassien. Honneur à lui. Le Mouvement autonomiste, de son côté, ne manquera pas, en temps opportun, de rappeler que le sort contraire fait à la patrie jurassienne sous les ors de Vienne, résultant d'un indigne marchandage, constitua une injure au bon sens et à la justice.

En janvier 1915, l'historien Paul-Otto Bessire écrit : « Les diplomates assemblés à Vienne ont décidé de notre sort sans nous consulter. Notre pauvre Jura a servi de rançon. Il faut que nous devenions une République rauracienne suisse et indépendante au même titre que les autres cantons. Nous en avons le droit. »

Avant lui, le Doyen Morel, de Corgémont, avait mis tout en œuvre pour que le Jura, qu'il considérait comme un « corps de nation », échappât à l'emprise de Berne et devînt un canton indépendant. Un commentateur fort pertinent a dit récemment dans un discours que, « dans la tourmente viennoise, un territoire resté sans maître, l'ancien Evêché de Bâle, s'est vu imposer une solution diplomatique : il sera bernois pour que d'autres puissent vivre... sans les Bernois » !

Face au diktat des puissances, ravalés au rang de sujets bernois malgré le soutien que leur prodiguaient la plupart des députés suisses et la Russie, les Jurassiens en ont été réduits à Vienne à faire de « nécessité vertu ». Mais, proclame en 1957 Roland Béguelin, « il en est des injustices infligées aux peuples comme de blessures inguérissables ; les Jurassiens n'ont jamais accepté le coup de force de 1815. »

Commentant la non-célébration du centenaire de l'annexion, Roger Schaffter affirmait que « cent ans de vie bernoise n'ont pas effacé, dans l'âme jurassienne, l'humiliation du 14 novembre 1815 ». Il ajoutait : « Aux peuples qui ont conservé leur fierté et leur goût de vivre, l'histoire enseigne. » Mais l'a-t-on racontée aux enfants des fondateurs de l'Etat qui devait être le marchepied d'une indépendance totale du pays tel qu'il était avant son annexion au canton de Berne ?

Doit-on, de nos jours, sous prétexte que « l'inculture est devenue, non plus une honte, mais l'étendard d'une génération sans mémoire », selon l'expression d'un écrivain renommé, laisser dans l'oubli le mépris dans lequel on tint les intérêts fondamentaux du peuple jurassien en 1815 ?

Quoi qu'en disent certains, la Question jurassienne n'est ni obsolète ni dépassée. Elle existe bel et bien et témoigne d'un espoir toujours vivant. Nous ne laisserons pas passer sous silence, autant que nous nous opposerons à ce qu'il soit glorifié, le fait historique qui justifie aujourd'hui la mainmise bernoise sur la moitié de notre terre ancestrale.